



## COMMUNE DE FOUSSEMAGNE

Mairie : 11 rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

Tél : 03.84.23.34.40

courriel : [secretariat@fousseماغne.com](mailto:secretariat@fousseماغne.com)

BULLETIN N°275 du 8 janvier 2018

### Vœux du Maire :

Le Maire, les Adjointes et le Conseil Municipal ont le plaisir de convier la population à la cérémonie des vœux le :

**Samedi 13 janvier 2018 à 17h30**

**Maison des Arches**

La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié offert par la municipalité.

### Bois d'affouage :

Les personnes intéressées pour faire du bois d'affouage peuvent **s'inscrire en mairie jusqu'au 14 janvier 2018**. En fonction du nombre d'inscrits, un tirage au sort sera effectué en fin de mois.

### Recensement :



Le recensement de la population se déroulera **du 18 janvier au 17 février 2018**.

Deux agents recenseurs recrutés par la mairie **se présenteront chez vous durant cette période**. Ils vous remettront vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Un formulaire papier sera également disponible.

### Service déchets ménagers du Grand Belfort :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Grand Belfort reprend totalement la gestion de vos déchets ménagers.

➤ Consignes de tri :

- à l'**écopoint** : les emballages recyclables (papiers, cartons, canettes...) et le verre (bouteilles, bocaux...)
- dans le **bac à couvercle brun** : les ordures ménagères

➤ Jour de collecte : le **mercredi** (bacs à présenter la veille au soir)

Le **calendrier 2018** est disponible en ligne ([www.grandbelfort.fr](http://www.grandbelfort.fr)) et sera distribué prochainement.

Un **bac à couvercle jaune** sera mis à votre disposition courant du premier semestre de cette année, pour les emballages recyclables et le verre. Jusqu'à cette remise, les écopoints seront maintenus.

➤ Gros encombrants :

L'accès aux **déchetteries** de DANJOUTIN, SERMAMAGNY et CHATENOIS-LES-FORGES vous est ouvert. Muni d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**, vous pourrez retirer une **carte d'accès** directement lors de votre premier passage en déchetterie.

Une **déchetterie mobile** est également implantée sur l'**aéroparc** de FONTAINE, aux horaires suivants :

- jeudi et vendredi : de 12h à 19h

- samedi : de 9h à 12h et de 13h à 17h

A ces déchetteries s'ajoutent un **service gratuit de collecte en porte-à-porte**, sur rendez-vous au **03.84.90.11.71** ou sur le site : [www.grandbelfort.fr](http://www.grandbelfort.fr)

➤ Tarifification :

Elle est appliquée à la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères** (basée sur la taxe foncière). La redevance incitative est donc supprimée ainsi que le tarif à la levée (les bacs d'ordures pourront être présentés **chaque semaine sans surcoût**).

Des **contrôles aléatoires** du contenu des bacs auront lieu. En cas d'erreur, les agents de la police du tri sensibiliseront les usagers concernés. Une récidive entrainera une verbalisation pour non-respect du règlement de collecte.

*Le Maire, les Adjointes et le Conseil Municipal de Fosse-magne vous  
présentent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent une*

